



Evaluer et valoriser les démarches de développement durable

Le Groupe Afnor, a fait du développement durable, à l'échelle mondiale comme à l'échelle nationale une des priorités de son action. En effet, le développement durable est au cœur de notre stratégie et plusieurs actions significatives ont été menées au cours de ces dernières années afin de favoriser son appropriation et son déploiement au sein des entreprises et organismes de toute nature.

- **AFAQ 1000NR un modèle d'évaluation des démarches développement durable pour les entreprises et les collectivités**

Les entreprises et les collectivités territoriales sont de plus en plus nombreuses à mettre en œuvre des démarches de développement durable. Dès lors, elles ont besoin d'évaluer leur démarche en mettant en regard leur stratégie de Développement Durable et les performances obtenues face aux défis de la préservation de l'environnement, de l'équité sociale et de l'efficacité économique. C'est fort de ce constat, qu'Afaq Afnor Certification a développé le modèle AFAQ 1000NR, en cohérence avec les principaux documents de référence nationaux et internationaux.

AFAQ 1000NR est un modèle d'évaluation et de scoring applicable par toutes les entreprises et les collectivités désireuses de mesurer leur progrès et leur performance leur permettant ainsi de mettre en évidence l'intégration des pratiques et des résultats sur les 3 piliers du développement durable grâce à une échelle de maturité. Il intègre les principales caractéristiques du développement durable comme l'échelle temporelle ou comment concilier le court terme et le long terme ; l'horizon géographique car beaucoup de problèmes environnementaux mondiaux ne sont pas perçus au niveau local avec la même urgence que les considérations mondiales ne le révèlent ; et enfin la nécessité d'approcher les problèmes de façon intégrée selon une approche systémique permettant d'évaluer les effets et les synergies entre les actions et les résultats obtenus. Comme tout modèle d'évaluation, celui-ci est déroulé en entreprise par une équipe d'évaluateurs qualifiés, qui attribue une note à l'entreprise sur la base d'interviews avec les parties intéressées.

- **De plus en plus d'entreprises séduites par le modèle AFAQ 1000NR**

Plusieurs entreprises dans des secteurs divers, ont confronté leur démarche de développement durable à l'évaluation AFAQ 1000NR. Parmi celles ci on peut citer

notamment les entreprises pilotes qui ont été en quelque sorte pionnière pour cette évaluation : AZITO O&M, la laiterie de Saint-Denis de l'Hôtel, Nigay, SCB Maulay Engenieirie, Sénégalaise Des Eaux.

La première entreprise a été AZITO O&M, une centrale thermique située à Abidjan et qui fournit 50 % de la consommation intérieure de la Côte d'Ivoire et 40% de la production nationale ivoirienne. Lors de la conférence de lancement du modèle, Jean Luc Pereira son Directeur Général décrivait le modèle de la façon suivante : « *Cet outil est adapté à tout type d'entreprise et a su intégrer les spécificités de notre territoire. Nous avons dégagé des pistes de progrès et bénéficions aujourd'hui d'une feuille de route pour les étapes suivantes. Grâce aux actions mises en œuvre dans cette logique, AZITO voit ses dépenses de fonctionnement diminuer en continu, ses résultats techniques atteindre des scores excellent et la paix sociale régner sur le site. Depuis cette première évaluation nous en tirons des avantages. A titre d'exemple, nous avons besoin d'un financement et souhaitons contracter un découvert bancaire « formalisé ». Le banquier a été sensibilisé par notre démarche et nous a conseillé d'intégrer l'attestation AFAQ 1000NR dans notre dossier.... »*

- **Un label « entreprise responsable » en cours de développement.**

Suite à cette phase pilote qui s'est déroulée au début de cette année, le modèle AFAQ 1000NR séduit de plus en plus d'entreprises et d'organisations professionnelles. Ainsi le Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) a signé un partenariat avec AFAQ AFNOR Certification afin de mettre en œuvre des actions de communication et d'information sur l'évaluation AFAQ 1000NR et de promouvoir la démarche auprès des membres du CJD. Près de 100 entreprises du CJD devraient être évaluées pour juin 2008. Par ailleurs, le développement d'un label « entreprise responsable » est en cours d'étude et les travaux devraient donner leur premier fruit en début d'année prochaine.

D'autres organisations professionnelles se rapprochent actuellement d'AFAQ AFNOR Certification pour le déploiement d'AFAQ 1000NR auprès de leurs adhérents.

- **AFAQ 1000NR une évaluation des démarches de progrès pour les collectivités**

Les collectivités sont des acteurs majeurs du développement durable. De ce fait, différentes initiatives ont été mises en place parmi lesquelles l'élaboration d'agendas 21 locaux.

En outre, tout projet de développement de territoire durable doit démontrer une amélioration de la situation initiale au regard des finalités du développement durable. La nécessité de reconnaissance et de différenciation des collectivités territoriales qui ont déjà œuvré en matière de développement durable reste essentielle, parce qu'un regard extérieur apporte toujours son lot de commentaires en vue d'amélioration. Il s'agit donc bien d'évaluer les performances et les efforts des collectivités au travers d'un outil tiers partie. Cette évaluation permet de vérifier l'adéquation et la pertinence des politiques menées au regard des enjeux locaux, des principes du développement durable et des attentes de la population.

Afaq Afnor Certification va confronter sur le terrain le modèle « AFAQ 1000NR territoires », à partir de novembre 2007 au sein d'une dizaine de collectivités.